

8 septembre 2025

Mandat stratégique plan stratégique 2026–2030

Fondation Alliance pour la relève

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	2
Présentation de la Fondation.....	3
1.1 Historique.....	3
1.2 Mission.....	3
1.3 Vision.....	3
1.4 Qui est la relève en tourisme?.....	3
Mandat.....	4
1.5 Contexte.....	4
1.6 Plan d'action 2023-2026.....	4
Axe 1 : Susciter la fierté et l'engagement de la relève envers l'industrie touristique.....	4
Axe 2 : Se doter d'une stratégie financière et assurer une saine gouvernance.....	4
Axe 3 : Accroître la notoriété de la Fondation.....	5
1.7 Priorités 2025-2026.....	5
1.8 Le mandat.....	6
1.9 Durée du mandat.....	6
1.10 Budget pour la réalisation du mandat.....	6
1.11 Manifestation d'intérêt.....	6
1.12 Représentante autorisée.....	7
1.13 Demande d'information et de clarification.....	7
1.14 Transmission d'une proposition.....	7
1.15 Composante de l'offre de service.....	7
1.15.1 Présentation de l'organisation.....	7
1.15.2 Compréhension du mandat.....	8
1.15.3 Méthodologie proposée.....	8
1.15.4 Échéancier.....	8
1.16 Évaluation des propositions.....	8
1.16.1 Grille d'évaluation des propositions.....	8



Présentation de la Fondation

1.1 Historique

La Fondation a pris naissance comme organisation indépendante en 2003 sous le nom de la Fondation québécoise de la relève en tourisme (FQRT). En 2019, l'Alliance prend sous son aile la FQRT, mais la pandémie ralentit la reprise des activités jusqu'à une reprise graduelle en 2021. L'année 2022 est marquée par le changement de nom de la FQRT qui devient la Fondation Alliance pour la relève (Fondation). Une vision claire est énoncée et un plan d'action est élaboré. Munie d'une nouvelle identité visuelle, la Fondation relance ses travaux en force, en 2023, avec la mise en place de plusieurs initiatives de soutien envers la relève et de diverses activités de financement. Finalement, la Fondation gagne en notoriété au sein de l'industrie tout au long de 2024. Elle lance également son premier programme de bourses afin de récompenser la relève en tourisme.

1.2 Mission

La Fondation Alliance pour la relève a pour but de reconnaître et de stimuler l'apport des finissants et finissantes et des jeunes travailleurs et travailleuses motivés à faire carrière en tourisme au Québec et contribuer au développement de leur leadership et de leur volonté d'engagement au sein de l'industrie touristique.

1.3 Vision

La Fondation célèbre, soutient et accompagne la relève touristique québécoise de la fin de son parcours scolaire jusqu'à la mise en place d'une carrière florissante.

1.4 Qui est la relève en tourisme?

- Une personne étudiante ou finissante d'un programme d'études en tourisme, et ce, tant au niveau professionnel que collégial et universitaire ;
- Une personne étant à l'emploi ou dirigeant une entreprise qui a intégré le marché du travail depuis 5 ans ou moins et ce, dans tous les secteurs d'activités touristiques.



Mandat

1.5 Contexte

En février 2023, le conseil d'administration a adopté un plan d'action sur trois ans afin de structurer les activités de la Fondation. En juillet 2024, après près de 18 mois de remise en marche des activités de la Fondation et la majorité des actions accomplies, le plan d'action a été révisé afin de refléter la réalité actuelle et de maintenir le rythme. Ce plan révisé a été adopté au conseil d'administration du 28 octobre 2024.

La Fondation souhaite se doter d'un plan stratégique structurant qui guidera ses interventions au cours des quatre prochaines années (2026-2030).

1.6 Plan d'action 2023-2026

Axe 1 : Susciter la fierté et l'engagement de la relève envers l'industrie touristique

Souligner l'excellence de la relève

1. Remettre des bourses qui :
 - Célèbrent des étudiants et étudiantes qui se démarquent
 - Soulignent une distinction dans le métier
 - Reconnaissent l'excellence dans le cadre d'un stage

Accompagner la relève à intégrer l'industrie et y rester

1. Remettre des bourses pour :
 - Financer une activité entrepreneuriale ou repreneuriale
 - Soutenir le cheminement visant à accéder à un poste de gestion
2. Offrir des groupes de codéveloppement
3. Inciter les membres du réseau à s'impliquer auprès de la relève

Contribuer au développement professionnel de la relève

1. Accueillir à l'Alliance 2 stagiaires par année
2. Inviter gratuitement la relève aux événements de l'industrie

Axe 2 : Se doter d'une stratégie financière et assurer une saine gouvernance

Réaliser la stratégie de financement visant à assurer la pérennité de l'organisation

1. Favoriser l'organisation d'événements tiers au bénéfice de la Fondation
2. Contribuer au succès du RDV de l'industrie touristique du Québec
3. Concentrer le financement sur la mise en place de trois initiatives :
 - La loterie « Soulève la relève »
 - L'encan « Mise sur tes vacances »
 - Un moitié-moitié



4. Évaluer la faisabilité pour l'organisation d'un événement provincial dédié à la relève
5. Promouvoir la plateforme de dons en ligne avec émission de reçus fiscaux

Assurer une saine gouvernance

1. Faire connaître les résultats des initiatives de financement et démontrer l'utilisation judicieuse des fonds
2. Maintenir des processus et politiques rigoureux

Axe 3 : Accroître la notoriété de la Fondation

Continuer de positionner la Fondation dans l'écosystème touristique

1. Faire connaître la mission, les activités et initiatives de la Fondation auprès de ses clientèles :
 - Établissements d'enseignement de programmes en tourisme
 - Représentants de la relève
 - Donateurs et partenaires financiers
 - Industrie touristique
2. Faire connaître au grand public l'importance de la relève dans le développement du tourisme au Québec

Créer un sentiment d'appartenance auprès des représentants et représentantes de la relève des membres de l'industrie et des partenaires financiers

Pour les partenaires financiers :

- Mettre de l'avant la satisfaction des bénéficiaires quant aux initiatives et réalisations de la Fondation

Pour les membres de l'industrie :

- Démontrer l'impact de l'engagement individuel et collectif envers la relève

Pour la relève :

- Faire rayonner les parcours de la communauté étudiante, de professionnels et professionnelles et de personnes menant un projet entrepreneurial en tourisme afin d'inspirer et de valoriser la profession

1.7 Priorités 2025–2026

Au cours de la prochaine année, la Fondation entend également travailler à :

- Structurer son appui auprès des associations touristiques régionales et sectorielles afin qu'elles puissent contribuer avec plus d'agilité, de régularité et d'efficacité à sa mission et à son rayonnement;
- Évaluer la faisabilité de tenir un événement provincial dédié à la relève;



- Faire grandir la liste des personnes rejointes par ses différents canaux de communication;
- Faire connaître au grand public l'importance de la relève dans le développement du tourisme au Québec.

1.8 Le mandat

Nous demandons aux mandataires invités de proposer une offre incluant :

- Un rapport de diagnostic stratégique : Analyse complète des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) et de l'environnement interne et externe, avec recommandations;
- La planification, l'organisation et l'animation d'une journée de réflexion, prévue dans la semaine du 24 novembre 2025 à Montréal (date et lieu à confirmer), avec le conseil d'administration de la Fondation.
- Un document d'orientations stratégiques : Présentation des axes stratégiques validés, accompagnés des objectifs principaux;
- Un plan d'action opérationnel avec un échéancier, des priorités et des ressources nécessaires (humaines, technologiques et financières).

La définition des axes stratégiques devra être le fruit d'un exercice de concertation des parties prenantes de la Fondation.

1.9 Durée du mandat

La durée prévue pour la réalisation du mandat est de quatre (4) mois, soit du 20 octobre 2025 jusqu'au 20 février 2026.

Les mandataires sont invités à proposer un calendrier détaillé couvrant l'ensemble des étapes du projet, de l'analyse initiale à la validation des livrables finaux.

1.10 Budget pour la réalisation du mandat

Ce mandat est offert sans enveloppe budgétaire associée. Il s'adresse à des consultants ou consultantes souhaitant contribuer concrètement à l'essor de la relève dans l'industrie touristique en mettant leur expertise au service d'un projet porteur de sens. En contrepartie, une compensation en visibilité sera offerte selon une entente préalable entre les deux parties.

1.11 Manifestation d'intérêt

Toute personne sollicitée qui désire soumettre une proposition doit en aviser la représentante autorisée par courriel au plus tard le **24 septembre 2025**.



1.12 Représentante autorisée

Nom : Kim Cadieux

Titre : Gestionnaire – projets partenaires

Courriel : fondation@alliancetouristique.com

Téléphone : 514 814-2324

1.13 Demande d'information et de clarification

Les mandataires souhaitant obtenir des clarifications ou des informations additionnelles sur le contenu du présent mandat peuvent transmettre une demande par courriel à la représentante autorisée, et ce, **jusqu'au 24 septembre 2025**.

Les réponses, ainsi que les questions transmises, seront acheminées à l'ensemble des personnes consultantes invitées ou ayant manifesté leur intérêt.

1.14 Transmission d'une proposition

Une personne ayant manifesté son intérêt doit transmettre par courrier électronique son offre de service à la représentante autorisée au plus tard le **8 octobre 2025**.

1.15 Composante de l'offre de service

L'offre de service doit minimalement comprendre tous les éléments contenus dans la présente section. Le mandataire peut ajouter tout élément pertinent à sa convenance. Cependant, toute information qui n'est pas spécifiquement en lien avec les composantes de l'offre de service ne sera pas considérée lors de l'évaluation.

1.15.1 Présentation de l'organisation

Contexte de l'organisation

Cette section doit notamment comprendre l'historique de l'organisation, la nature de ses services, ses domaines d'expertise ainsi qu'une description de sa clientèle.

Expérience dans des projets similaires

Cette section doit notamment comprendre une description des expériences similaires de l'organisation incluant le client, le titre ainsi qu'une description du mandat ainsi qu'une brève description de la similarité avec le projet décrit dans la présente.

Équipe de projet

Cette section doit notamment comprendre les noms des membres de l'équipe de projet, leur curriculum vitae ainsi que leur expérience dans des projets similaires. Le mandataire doit également proposer un plan de relève.



1.15.2 Compréhension du mandat

Cette section doit notamment comprendre une description de la compréhension du mandat par l'organisation, incluant les objectifs ainsi que les principales conditions de succès et enjeux potentiels du projet.

1.15.3 Méthodologie proposée

Cette section doit notamment comprendre une description des livrables proposés ainsi que l'ensemble des détails pertinents quant à la stratégie et aux différentes approches qui seront utilisées afin de réaliser les livrables.

1.15.4 Échéancier

En considérant le calendrier de réalisation établi par le requérant, l'organisation doit proposer un ordonnancement des travaux et un échéancier pour chacun des livrables, en considérant une date de début de projet débutant dans la semaine du 20 octobre 2025 jusqu'au plus tard le 20 février 2026.

1.16 Évaluation des propositions

1.16.1 Grille d'évaluation des propositions

Les offres de services conformes seront évaluées selon le barème suivant :

Expertise de la firme et de l'équipe dédiée	25 %
Compréhension du mandat	25 %
Méthodologie proposée	25 %
Échéancier proposé	25 %